

*L'ajournement**[Traduction]*

Les anglophones du Canada s'estiment encore plus menacés par les réductions imposées par le ministre et par sa négligence à consulter, car ils sont plus vulnérables à l'envahissement de la culture américaine. Il convient de signaler qu'il a fallu une publicité dans le *Globe and Mail* pour que les Canadiens intéressés puissent obtenir une audience du ministre des Communications (M. Masse). Je trouve déconcertant que les Canadiens aient à recourir à une publicité dans un quotidien pour communiquer avec le ministre des Communications. Il préfère toujours faire la leçon plutôt que de prêter l'oreille aux doléances des Canadiens. Le premier ministre a refusé de s'entretenir avec le groupe de démarcheurs représentant les arts qui sont venus à Ottawa le 20 mars.

Je ne tiens pas à me porter sans réserve à la défense de Radio-Canada. Prendre la défense de cet organisme, c'est comme vouloir défendre un hérisson. C'est non seulement difficile, mais l'on se demande parfois pour quelle raison on se donne tant de mal. Radio-Canada même néglige la consultation. La Société agit beaucoup comme le ministre des Communications. Elle traite de façon très injuste les femmes à son service, dans les affaires publiques et dans les informations. Elle consacre beaucoup de temps et d'argent à se battre contre ses employés. Je songe au cas du . . .

[Français]

. . . Syndicat des employés de production du Québec et de l'Acadie . . .

[Traduction]

. . . pour nommer que celui-là. Les gestionnaires y sont trop nombreux et le nombre des vice-présidents n'a pas été réduit. Les syndicats qui ont proposé des mesures d'austérité se sont fait répondre qu'ils feraient mieux de s'occuper de leurs affaires.

Il faut revoir le mandat de Radio-Canada. Nous devrions ouvrir une enquête publique à son sujet. Nous devrions comprendre que beaucoup de gens ont des idées fort intéressantes à présenter et qu'il faudrait leur en donner la possibilité. Radio-Canada gaspille ses ressources, mais un grand rapport de vérification, le rapport McKinsey, a conclu à son sujet que du fait qu'elle travaillait dans les deux langues officielles et qu'elle desservait de vastes régions fort éloignées les unes des autres, la Société avait à relever des défis en matière de radiodiffusion plus difficiles et plus coûteux que tout autre radiodiffuseur public. Et, pourtant Radio-Canada est sensiblement plus efficace que les autres réseaux de radio-télédiffusion, en termes de production d'heures d'émission par employé et par dollar dépensé. Le financement de Radio-Canada a diminué en chiffres réels depuis sept ans, mais la société a produit 300 heures de nouvelles émissions au cours de cette période. On sait que 70 p. 100 de son budget est consacré à la réalisation d'émissions, contre 40 p. 100 dans le cas des réseaux privés. Radio-Canada diffuse plus d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute que les réseaux CTV et Global réunis.

• (1815)

Radio-Canada s'acquitte de sa mission. Si nous la remplaçons par le secteur privé, nous aurons moins d'émissions canadiennes et à un coût plus élevé. La société ne diffuse malheureusement pas suffisamment d'émissions de théâtre et de variétés aux heures de grande écoute, et a besoin d'argent pour

le faire. Elle réunit les auditoires nécessaires, comme on le constate lorsque Radio-Canada est en mesure de faire du bon travail et d'investir de l'argent dans ses émissions. Ses émissions canadiennes de variétés accrochent des auditoires de un à deux millions de spectateurs.

Si le ministre avait procédé à des consultations, il saurait que les sondages révèlent que les gens veulent davantage d'émissions canadiennes. Des émissions comme «Charlie Grants' War» et «Chautauqua Girl» ne pourront peut-être pas être offertes après l'imposition de ces compressions budgétaires. Il y aura moins de reportages artistiques, puisque la colonie artistique dépend essentiellement de Radio-Canada. Par exemple, les directeurs artistiques de théâtre ne peuvent parcourir le pays pour y voir les nouvelles productions théâtrales. Ils comptent sur Radio-Canada pour les leur faire apprécier. Cela sera de moins en moins possible à cause des compressions budgétaires.

On a réduit le reportage des débats parlementaires. Évidemment, il sera impossible d'améliorer les émissions dramatiques et d'ajouter aux émissions pour enfants comme il faudrait le faire. Il n'y a pas seulement perte d'emploi pour des employés de Radio-Canada, mais aussi pour les indépendants qui travaillent à contrat pour la société Radio-Canada. Les compressions budgétaires ont durement frappé des centres régionaux comme Gander, Labrador City, Moncton, Rimouski, Vancouver et Winnipeg.

On peut critiquer la société Radio-Canada et les erreurs qu'elle a commises, mais elle produit quand même beaucoup de bonnes émissions et offre la meilleure radio-télédiffusion au pays. Je regrette de ne pouvoir louer autant le ministre des Communications. Le ministre devrait consulter la collectivité culturelle. Il ne connaît pas sa chance ni la nôtre d'avoir une collectivité culturelle aussi compétente et aussi dévouée au Canada. J'espère qu'il se décidera à s'entretenir vraiment avec ses membres, à discuter avec eux et à réfléchir sur ce qu'ils ont à dire afin d'en arriver à établir une politique culturelle canadienne constructive et indépendante.

M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, je pourrais passer les 40 minutes qui viennent tantôt à contester tantôt à approuver beaucoup des arguments invoqués par la députée. Il faut remarquer tout d'abord que le ministre a dit que les promesses du gouvernement et les siennes allaient être réalisées pendant la durée de notre mandat de quatre ans. Nous n'en sommes encore qu'à six ou sept mois du début de ce mandat.

Je partage les préoccupations de la députée de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald) au sujet des compressions budgétaires qui menacent des gens qui travaillent à Radio-Canada et qui craignent pour leur avenir. C'est dans l'intérêt du personnel de Radio-Canada que je déplore les rumeurs et les fausses nouvelles concernant les décisions qui auraient été prises au sujet de leur emploi. Étant donné la complexité de la tâche et l'inévitable examen d'options entrepris par Radio-Canada dès juin de l'an dernier, il est bien évident qu'aucune décision attribuée à la société ne pourra être officielle tant qu'elle n'aura pas été formellement annoncée par elle.

Après l'annonce par le gouvernement des compressions budgétaires à Radio-Canada et à d'autres organismes financés par